

Assemblée générale ordinaire
du 13 janvier 2019

Le président ouvre la séance à 10 heures.

Bonjour (mesdames, mesdemoiselles) messieurs. Bienvenue à l'Assemblée Générale ordinaire de l'association agréée pour la pêche et la protection du milieu aquatique de MOLSHEIM.

Je tiens d'abord à vous saluer, vous présenter mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année et remercier nos invités pour leur présence parmi nous :

Monsieur le Maire Jean-Michel WEBER

Monsieur Patrick MATHIEU Président du Comité de Gestion Piscicole du Bassin Bruche – Mossig, représenté par MILOT, Franck.

Monsieur le représentant de la police municipale de Molsheim

Messieurs les représentants des AAPP voisines.

Monsieur le représentant de la presse locale.

Monsieur Robert ERB ; Président de la Fédération de pêche du Bas-Rhin est excusé.

Je tiens également à remercier les membres du conseil d'administration, et tous les bénévoles qui ont soutenu l'association.

Leur présence ainsi que leur aide, nous permettent de réaliser nos objectifs, et contribue à une bonne organisation des festivités au cours de l'année écoulée.

Sur ce, je vous invite à la minute de silence à la mémoire de nos membres et amis disparus.

MERCI !

Ordre du jour

1. Le mot du Président
2. Lecture du Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 14 janvier 2018.
3. Compte rendu financier de l'exercice 2018.
4. Présentation et acceptation du budget prévisionnel 2019
5. Rapport des réviseurs aux comptes.
6. Quitus au trésorier et au conseil d'administration pour la gestion de l'association.
7. Désignation des réviseurs aux comptes pour l'exercice 2019.
8. Rapport d'activités 2018.
9. Programme 2019.
Repeuplement 2018/2019.
Règlementation 2019
Cartes de pêche 2019 (Tarifs et nouveautés)
Calendrier prévisionnel 2019.
Date de l'assemblée générale 2019
Divers
10. Question au conseil d'administration et aux invités

Je déclare l'Assemblée Générale Ordinaire ouverte.

Je propose de surseoir la lecture du procès-verbal de l'assemblée générale du 14 janvier 2018.

1/ le mot du président

-En 1928, l'association de pêche de MOLSHEIM a vu le jour.

-Elle œuvre d'année en année et jour après jour afin d'être aujourd'hui un des fleurons dans le domaine aquatique.

-Elle a connu 4 présidents :

BAUMONT René, ACKERMANN Emile, SCHUTTRUMPF Roland, BACKERT Raymond.

Chaque année, nos différentes manifestations demandent un investissement important de la part de tous les membres du comité ainsi que de leurs épouses, je les remercie pour leur engagement. Il faut de l'énergie, du courage et une bonne volonté pour que l'association avance dans le bon sens.

-Chers membres, c'est grâce à votre présence, votre soutien et votre participation lors de nos différents concours de pêche ainsi qu'à nos journées de travail que l'A.P.P peut vivre.

-Tout cela, c'est pour se faire un plaisir les uns et les autres. Nous passons aussi d'agréables moments de détente et de retrouvailles au bord des étangs, dans un cadre idyllique.

-Nous remercions également M. le Maire de MOLSHEIM, Mr Jean-Michel WEBER et la municipalité pour leur soutien, nos amis (e) bénévoles qui nous épaulent au courant de l'année, la police municipale et la gendarmerie de MOLSHEIM pour la surveillance du site, les D.N.A., les sponsors et les gardes-pêche qui font du très bon travail.

-En 2017, le Bassin Bruche-Mossig a arrêté la vente des cartes bassin et nous avons adhéré à l'URNE avec la Bruche et le Dachsteinerbach.

-En 2017, on a vendu 281 cartes URNE et en 2018, 331 cartes URNE. Quel beau succès !

-L'année 2018 vient de se terminer, 2019 s'enchaîne. La brume s'installe, le froid s'intensifie sur nos étangs et les poissons hibernent. On attend les journées printanières avec impatience et la vente des cartes pour reprendre notre activité de pêche.

-Pour finir, je vous souhaite à toutes et à tous une belle année halieutique et surtout une bonne santé.

2/ Lecture du procès-verbal de l'AG 2017 :

Les personnes qui le désirent peuvent le consulter après les débats.

Il est également consultable sur notre site internet dans l'onglet "Informations", sous Assemblée générale.

--L'assemblée approuve et n'émet aucune observation.

3/ Compte-rendu financier fait par le trésorier Jean-Claude : (repris dans son intégralité)

L'exercice 2018 a débuté le 1^{er} janvier 2018 avec un actif de 49924,62 €.

Les comptes ont été arrêtés le 31 décembre 2018 avec un actif s'élevant à 57427,50 € répartis comme suit :

Compte courant CMDP	solde créditeur	1782,76 €
Compte épargne CMDP	solde créditeur	54644,76 €
Caisse de trésorerie	solde créditeur	697,14 €
Caisse buvettes	solde créditeur	303,13 €

Les recettes et les dépenses pour cette même période s'élèvent respectivement à 48983,27 € pour les recettes et à 39517,39 € pour les dépenses.

On obtient un excédent de 7465,88 €.

Le nombre permis de pêche avec cotisation piscicole (CPMA) de l'association de Molsheim qui est uniquement délivré via internet sur le site de la FNPF www.cartedepeche.fr, est de 560 cartes. Sur ce nombre, ce sont 282 cartes environ la moitié, qui ont été délivrées lors des ventes qui ont eu lieu au club house de l'association et celles, suite aux dépôts des demandes qui ont été faites dans la boîte à lettre chez Jacky du magasin de pêche FARIO à DORLSHEIM.

Celui-ci a prit la relève à partir du 19 mars, mais uniquement pour les cartes Loisirs, journalières et permissions de l'AAPPMA et cela jusqu'à fin novembre a concurrence de 402 permis sur un total de 437 avec les ventes qui ont été faites au club house.

Sur la totalité des ventes, se sont au total 997 permis qui ont été délivrés. Les cartes délivrées sur internet comptent pour 56,6% des ventes.

Comme chaque année je tiens à le remercier chaleureusement pour l'aide qu'il nous accorde et sa disponibilité.

Le détail des cartes annuelles qui comprend les cartes majeures, mineures, femmes, découvertes enfant et Urne sont en baisse, environ 12% par rapport à l'année passée avec 538 cartes contre 612. Ce décompte comprend la vente de 55 cartes adultes, encore en baisse de 51%, compensée par la vente de 331 cartes Urne. Ce sont 30 découvertes femmes et 59 cartes mineures, elles aussi en diminution cette année (environ 40%), soit 475 permis membres actifs contre 504 en 2017 et qui représente une perte de membres actifs de 5,6 %. Les cartes découvertes enfant au nombre de 63 ont également baissé de 40% par rapport à l'année passée.

Concernant les autres cartes dites "membres non actifs" ce sont 18 cartes journalières avec CPMA contre 68 l'an passé et 4 cartes hebdomadaires vendues sur internet. Baisse significative également avec 258 cartes journalières du Zich et de 82 pour l'étang de la Chapelle à Mutzig. Il y a aussi eu 1 permission journalière et 2 mensuelles.

Les cartes Loisirs que se soit sur l'étang de la Chapelle à Mutzig ou les étangs du Zich à Molsheim, ont également connu un grand succès et restent, en les additionnant, dans la même fourchette. La vente de ces cartes, au nombre de 15 pour la celles de Mutzig et 79 pour celles du Zich porte le total des ventes toutes cartes confondues à 997 soit 247 cartes de moins par rapport à l'année passée, mais 90 cartes de mieux qu'en 2016. La grande progression que nous avons eue en 2017, presque 36%, ne s'est pas stabilisée et représente une baisse de 18,8 %.

D'une manière générale, on notera que cette année la vente des cartes est en baisse sur presque tous les types de cartes et ce après une année exceptionnelle. Je ne pense pas qu'il faille s'alarmer, puisque le nombre de cartes reste dans la fourchette des autres années. Je le répète 2017 fut une année exceptionnelle.

Le trésorier présente 3 diapos qui retracent l'évolution de types de cartes avec une petite progression des cartes Urne et des cartes Loisirs Zich.

Concernant l'évolution des types de membres avec des cartes à l'année, je ne peux pas vous présenter les chiffres comme les années passées, par faute de temps car il aurait fallu que j'enregistre toutes les cartes vendues sur internet sur notre fichier membres Excel pour vous sortir les stats.

Le produit des taxes fédérales avec 11163,50 €, des taxes piscicoles ou CPMA avec 13549,80 € ainsi que des taxes Urne avec 4995 €, représente un montant total de 29708,30 € qui a été reversé à la Fédération.

Comme chaque année l'association a pris en charge les 122 € correspondant aux taxes des cartes gratuites de 2 gardes-pêche.

La recette de l'association pour les cartes de pêche s'élève à 5257 € à laquelle se rajoute la somme de 9467,80 € qui concerne les cotisations des ventes sur internet, ainsi que le versement de 881,24 € par la Fédération sur le timbre des cartes Urne 2017 ce qui porte le total à 15606,04 €.

Ce qui donne un mouvement de fonds de 45314,34 € pour les seules cartes de pêche.

J'avais évoqué l'année dernière le différentiel entre notre cotisation personne majeur et la cotisation de la carte Urne qui est de 9 € par carte Urne vendues.

Comme promis par la Fédération, le retour financier sur le timbre Urne des ventes de 2017 nous est bien parvenu, mais nous n'avons toujours pas eu la somme de 2529 € résultant de la multiplication des 9 euros manquant sur notre cotisation pour 281 cartes Urne vendues en 2017.

A cela se rajoute cette année la somme 2979 € pour les cartes de 2018.

Un courrier a été envoyé à la Fédération pour les inviter à nous verser notre dû. C'est une bonne chose de ne pas imposer des coûts supplémentaires aux pêcheurs, mais pas au détriment de l'association et de sa gestion financière.

Concernant la cotisation du Comité de Bassin, qui nous réclamait la somme de 724,50 € qui correspond à la cotisation pour 483 membres ayant acquitté une CPMA en 2017, et que nous n'avons pas souhaité acquitter cette année.

Finalement, c'est le pêcheur de l'AAPPMA de Molsheim qui s'acquitte de cette cotisation au détriment d'investissements sur son lot de pêche. Pour 2019 des travaux importants, sont prévus sur le site du ZICH, et il n'est pas temps pour nous de se disperser en matière de finance.

Pour les festivités et les locations, le bénéfice s'élève à 11663,89 €, en hausse par rapport à 2017 (environ 3820 €), majoritaire due aux festivités qui se sont bien déroulées, tant par la fréquentation ainsi qu'une météo clémente. Les bénéfices s'élèvent respectivement à 6619,27 € pour les festivités et à 5044,62 € pour les locations. Ce sont ces recettes qui nous permettent de financer tout ou partie de nos projets et investissements ou d'avoir un excédent qui n'est pas négligeable... en prévision de futurs investissements.

Comme l'an passé nos investissements ont été plus que légers. Cette année encore nous avons peu ou prou de dépenses dans cette catégorie avec un montant total de 333,12 € qui reste pour la troisième année consécutive en deçà du budget alloué pour cette catégorie de dépenses.

Celle-ci comprend l'achat de matériels électroportatifs, d'un kit paëlla et d'une balance électronique.

Les 3 prochaines diapos présentées récapitulent les dépenses et recettes par catégories. Dans la première nous retrouvons les dépenses festivités avec 18069,64 €, l'alevinage pour 10803,35 €, les travaux pour 3480,08 €, la catégorie club house représente 2159,76 €, la catégorie Divers avec 1229,64 €, les catégories Assemblée générale et Assurance pour respectivement 905,92 € et 772,75 €.

La deuxième qui correspond à 672,39 € de secrétariat, 553,00 € d'impôts, la catégorie Fédération avec 516,54 € qui correspond à 155,54 € et 122 € pour 2 tenues et les taxes des cartes Urne de nos 2 gardes-pêche, ainsi que 239 € de cotisations des cartes des membres du conseil d'administration. La catégorie investissement vu précédemment en détails avec 333,12 € et 21,20 € de frais bancaires.

La troisième concerne la répartition des recettes avec 24688,91 pour la catégorie recettes festivités, 15606,04 € pour les cartes de pêche, 5044,62 pour les locations, 1318,20 en recettes diverses et 362,50 en revenus de placement.

Les frais de fonctionnement de l'association s'élèvent à 9685,01 €

Encore un mot au sujet du repeuplement pour la saison 2019, le budget prévisionnel calculé est d'environ 11000 €. Une première partie pour un montant de 2210,23 € a été effectuée fin 2018. On y reviendra plus tard plus en détails.

Je vous présente le comparatif du budget prévisionnel que nous avons établi pour 2018 avec le réel des dépenses et recettes et les variations dans chaque catégorie.

Que reflètent les chiffres de ce bilan ? les dépenses représentent 8,3 % de plus que le budget prévisionnel, en partie due à une augmentation des dépenses concernant des festivités qui n'étaient pas budgétisées, à des réparations sur notre matériel d'espaces verts, qui est très sollicitée en l'occurrence un nouveau moteur pour l'autoportée Attila. Également quelques réparations et achat de

matériels au club house, la facture énergétique a aussi quelque peu augmentée. A cela se rajoute la facture téléphonie pour notre accès à Internet. D'autres catégories ont été mieux maîtrisées, tel que les investissements et le divers.

Pour les recettes les chiffres parlent d'eux-mêmes. Les recettes des festivités et des locations ont connu un grand succès avec près de 4964 € de plus par rapport au budget prévisionnel et cela grâce à une météo clémente, la rencontre des voitures anciennes aux étangs du Zich qui a connu un vif succès et surtout beaucoup d'efforts de la part des membres du conseil d'administration et de leurs épouses ainsi que des bénévoles.

Les cotisations, produit de la vente de cartes est légèrement en deçà du budget, il aurait été positif si la Fédération nous avait reversé le reliquat des cotisations cartes Urne 2017. En espérant que cela se fasse pour 2019.

Pour conclure, le bilan est très positif avec des résultats pratiquement identiques à l'an passé.

4/ Budget prévisionnel 2019.

Pour ce budget prévisionnel 2019, nous avons réajusté certaines catégories compte tenu des écarts constatés lors du comparatif et de la perspective que nos festivités connaissent un franc succès. Nous avons principalement réévalué dans les dépenses à 18000 € et en recettes les festivités à 18500€.

Le budget 2019 à été réévalué à 41000 € soit 4500 € de plus qu'en 2018 et représente 12.33 % de mieux que le budget primitif.

-A l'issue de son exposé, le trésorier, propose de passer aux questions.

Aucune question n'est posée. L'assemblée approuve le budget 2018 et le budget prévisionnel 2019.

5/ Rapport des réviseurs aux comptes :

Les réviseurs TREMMEL Bernard et JACQUIN Christian, soulignent la rigueur de la tenue des comptes de l'APP et n'ont détecté aucune anomalie dans la comptabilité, ils félicitent le trésorier pour son excellent travail.

6/ Quitus des réviseurs :

-Les réviseurs aux comptes donnent quitus au trésorier.

7/ Désignation des réviseurs pour 2019 :

Les deux réviseurs sont reconduits pour 2019, à l'unanimité par l'assemblée.

8/ Rapport d'activité 2018 présenté par le vice-président Willy :

Cartes de pêche :

Pas d'augmentation des cartes de pêche cette année hormis la taxe fédérale des cartes journalières avec CPMA.

Calendrier 2019 :

13 janvier ; Assemblée générale

Vente cartes

05 janvier ; Vente des cartes de pêche de 14h à 18h

19 janvier ; Vente des cartes de pêche de 14h à 18h

16 février ; Vente des cartes de pêche de 14h à 18h

24 février ; Vente des cartes de pêche de 9h à 11h 30

Manifestations :

12 janvier ; Flambée des sapins aux étangs du Zich

2 mars ; Ouverture étangs

9 mars ; Ouverture truite fario (Bruche)

31 mars ; Pêche grosses truites

1^{er} mai ; Stand AAPPMA au marché annuel de Molsheim

1 juin ; Pêche inter-sociétés

29 juin ; Pêche des enfants

4 août ; Rétrorencard – Voitures anciennes

1 septembre ; Carpe frites

5 octobre ; Pêche grosses truites (semi nocturne)

27 octobre et 3 et 10 novembre ; Pêche truites géantes

Travaux et divers :

14 septembre ; Journée de travail à 8h00 au Zich

1 novembre ; Fermeture des étangs Iris, Concours et Bassin

Alevinage saison 2019 effectué et prévisionnel (11.000€) :

Espèces	Joncs	Iris	Mutzig	Bassin ou Concours
150 kg Carpes	75		75	
100 kg Tanches	50		50	
100 kg Carassins	50		50	
200 kg Gardons	100		100	
OUVERTURE ETANGS 2019				
1300 kg Gardons	500	400	350	50
100 kg Tanches	20	50	20	10
300 kg de Truites ARC		150		150
2 Truites baguées		1		1
ETANGS 2019				
200 kg Truites Fario	BRUCHE Mars 2019			

Truites Fario: 1772 – Subvention Fédé (50%) = 886

Total AAPPMA : 2210,23 + 6794,20 + 1220 + 886 = 11110,43

Nourriture poissons =

Alevinage saison 2018 effectué

Espèces	Joncs	Iris	Mutzig	Bassin ou Concours
100 kg Carpes	70	30		
100 kg Tanches	50	45		5
100 kg Carassins	50	40		10
50 kg Brochets (800gr et -)	30	20		
200 kg Gardons	100	80		20
OUVERTURE ETANGS 2018				
100 kg Tanches	40	20	40	
50 kg Brochets (800gr et -)	25		25	
1000 kg Gardons	400	300	275	25
100 kg Carpes	20	50	20	10
100 kg Carassins	20	50	20	10
400 kg de Truites ARC		200		200
2 Truites baguées		1		1
ETANGS 2018				

80 kg de Truites ARC	40		40	
200 kg Truites Fario	BRUCHE Mars 2018			

Truites Fario: 1702 – Subvention Fédé (50%) = 854

Total AAPPMA : 2434,41 + 532,41 + 5206,43 + 333,38 + 1624,70 + 854 = (11559,94)

Nourriture poissons =

Divers :

Raymond annonce l'arrivée de Patrick NEUNER, dans le comité de l'AAPPMA. L'assemblée approuve et n'émet aucune observation.

Monsieur le Maire de Molsheim, remercie pour l'invitation. Il félicite l'AAPPMA, pour ses bons résultats et son dynamisme.

Les questions :

Question : Où en est on sur la situation du cormoran ?

-Réponse : Oiseau classé nuisible, les démarches sont en cours pour le chasser et surtout le faire fuir.

Question : Chemin pour aller à l'étang de la Chapelle à MUTZIG, est de nouveau dégradé.

-Réponse : Difficultés pour obtenir de la mairie de Mutzig, une action cohérente et pérenne.

Question : La pêche au silure ?

-Réponse : Elle aura lieu et sera annoncée sur le site internet de l'AAPPMA.

Assemblée générale 2019 :

Le lieu de L'A.G. 2019 aura très certainement lieu ici même le 12 janvier 2020. La date exacte vous sera confirmée et vous sera communiquée par voie de presse et par affichage aux étangs du Zich ainsi que sur notre site internet www.aappmamolsheim.fr.